

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BERN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 13 décembre 2024
Secrétaire de séance : Pierre BAHOU

Etaient présents 40 titulaires, 17 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Jean-François CASAUX, Gilbert HONDAREITE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Laurent KELLER, Patrick DRILHOLE, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Pierre BAHOU, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Marie-Annie FOURNIER, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Jacques MARQUÈZE,

Pouvoirs : Bernard AURISSET à André BERNOS, Christine CABON à Jean-Claude COSTE, Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU à Alexandre LEHMANN, Fabienne TOUVARD à Jean LABORDE, Michel CONTOU-CARRERE à Claude LACOUR, Jean-Michel IDOÏPE à Henri BELLEGARDE, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPE, Marthe CLOT à Bruno JUNGALAS, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Frédéric LOUSTAU à Stéphane LARTIGUE, Jean CONTOU-CARRÈRE à Bernard UTHURRY, Dominique QUEHEILLE à Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE à Anne SAOUTER, Patrick MAILLET à Marie-Lyse BISTUÉ, Christophe GUERY à Daniel LACRAMPE, Aurore GUEBARA à Louis BENOIT,

Absents : Marie-Pierre CASTAINGS, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Philippe SANSAMAT, Michèle CAZADOUMECQ, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Gérard LEPRETRE, Anne BARBET, Laurence DUPRIEZ, Jean-Paul PORTESSSENY, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Martine MIRANDE,

RAPPORT N°241220-15-CULT-

**AVENANT A LA CONVENTION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION
D'INVESTISSEMENT A L'EPA ESPACE JELIOTE POUR LA MISSION LIEE A LA
REFECTION DE LA TOITURE DE L'ESPACE JELIOTE**

L. BENOIT expose :

Vu la délibération du 21/09/2023,

La Communauté de Communes du Haut-Béarn, dans un souci de maintien en état de fonctionnement de la salle de spectacle, soutient l'EPA dans la réalisation des travaux nécessaires.

A ce titre, la Communauté de Communes du Haut Béarn a attribué en 2023 à l'EPA Espace Jéliote une subvention en vue de la réalisation d'un diagnostic de la toiture existante et d'une mission de maîtrise d'œuvre selon la loi MOP pour réfection de la toiture existante.

La subvention vise à couvrir la totalité du coût à charge de l'EPA, soit 27 000 €. Une convention fixe les modalités d'attribution et de versement de ladite subvention.

Compte tenu de la solution technique retenue, la mission initiale évolue vers un audit énergétique, visant à évaluer l'impact de la réalisation des travaux et permettant la sollicitation éventuelle de subventions pour ce faire.

Il est donc proposé d'amender par avenant la convention initiale, afin que le montant attribué puisse servir au financement de cette mission, tout en demeurant dans l'enveloppe déterminée. Cette décision n'a donc aucun impact budgétaire.

Oùï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **VALIDE** la modification de la convention d'attribution de la subvention ;
- **AUTORISE** le Président à signer les documents s'y rapportant ;
- **APPROUVE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 20 décembre 2024
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé PB

Signé BU

Pierre BAHOUIM

Bernard UTHURRY

ANNEXE 1- AVENANT 1 A LA CONVENTION

AVENANT A LA CONVENTION RELATIVE A L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT A L'Etablissement Public Administratif ESPACE JELIOTE POUR LA MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE LIEE A LA REFECTION DE LA TOITURE DE L'ESPACE JELIOTE

Entre la Communauté de Communes du Haut Béarn (CCHB), représentée par M. Bernard UTHURRY, Président, autorisé à signer la présente convention par délibération du 21 septembre 2023

Et

L'Etablissement Public Administratif Espace Jéliote (EPA Espace Jéliote), représenté par Mme Christine CABON, Présidente

L'article 1^{er} est modifié comme suit :

ARTICLE 1ER : OBJET DE LA CONVENTION

En application de la délibération du 21 septembre 2023, la présente convention a pour objet l'attribution d'une subvention d'investissement transférable à l'EPA Espace Jéliote pour la réfection de la toiture de l'espace Jéliote.

L'aide consentie est destinée au financement de la mission de maîtrise d'œuvre et d'audit énergétique liés aux travaux de réfection de la toiture du théâtre.

Fait à OLORON SAINTE-MARIE,

Le

Pour l'EPA Espace Jéliote
La Présidente,

Pour la CCHB
Le Président,